

CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

3ème REUNION DE 2005

Séance du 27 juin 2005

CG05/3^{ème}/I-0

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2005

Vu le projet de décision modificative n° 1 de 2005,

Vu les propositions de Monsieur le Président,

Vu les votes intervenus en séances,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve l'inscription des dépenses et des recettes votées en séance ;
- Adopte la décision modificative n° 1 de 2005 du département qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 37 043 467 € ;

Pour l'adoption : 29 voix

Contre : 0

Abstention : 1

Adopté.

Ont voté la DM1 : Mme DE SANTI, MM. ALBERT, ANDRIEU, ASTOUL, ASTRUC, BAYLET, BENECH, BRUNET, CAMBON, DAGEN, DESCAZEAX, EMPOCIELLO, GARRIGUES Francis, GARRIGUES Roland, GONZALEZ, GUILLAMAT, GUIRBAL, HEBRAL, LAFON, LARROQUE, MASSIP, MOIGNARD, MOUCHARD, PARIENTE, QUEREILHAC, RAYNAL, ROGER, ROSET et VIGUIE.

S'est abstenu : M. F. BONHOMME

Le Président,